



Enquête longitudinale ETUDIANT-E-S, vague 2015 (n= 1'159) :

Données ETUD2015 : Le logement étudiant

Attention : les pourcentages étant arrondis, les totaux peuvent varier de 99% à 101%

Données : vague 2015 de l'enquête longitudinale ETUDIANT-E-S de l'OVE (enquête par questionnaire, adressée à **tous les étudiantEs entrants** à l'UNIGE).

Les répondantEs étaient dans le 2ème semestre de l'année académique.

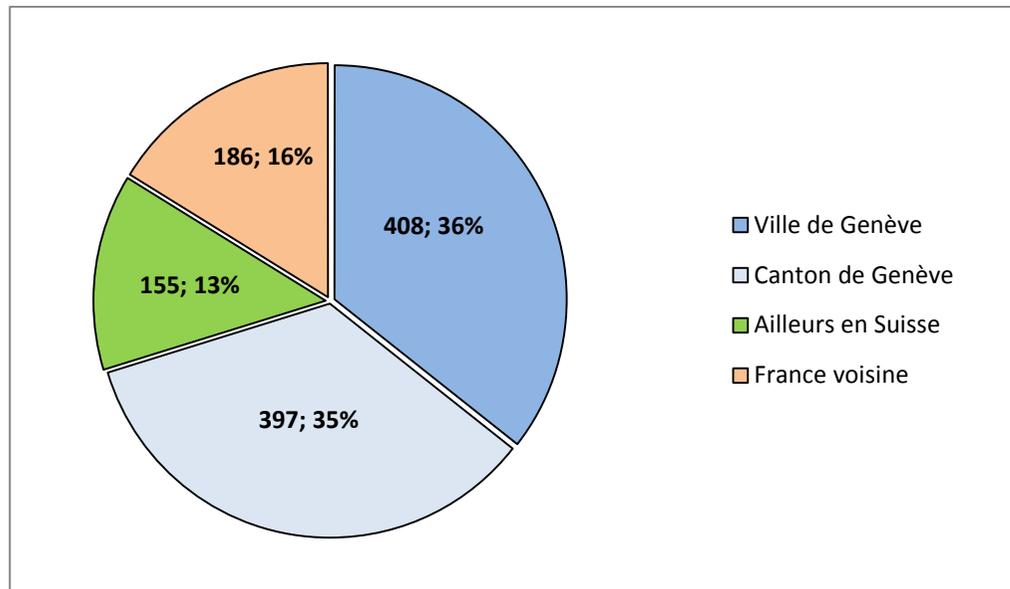
L'enquête longitudinale -centrale pour la constitution d'une base de données utile à la prise de décision- explore depuis 2006 un grand nombre de thèmes relatifs aux conditions de vie et d'études de notre population estudiantine.

OVE – février 2016

Ce document présente les résultats des réponses données par les étudiantEs à notre enquête longitudinale. Tous les étudiantEs n'ont pas été sondés, et parmi les interrogés, tous n'ont pas répondu aux questions sur le logement. Dès lors, les chiffres ne sont pas exhaustifs et ce sont les répartitions des proportions qui sont importantes à analyser.

Lieu et type de logement

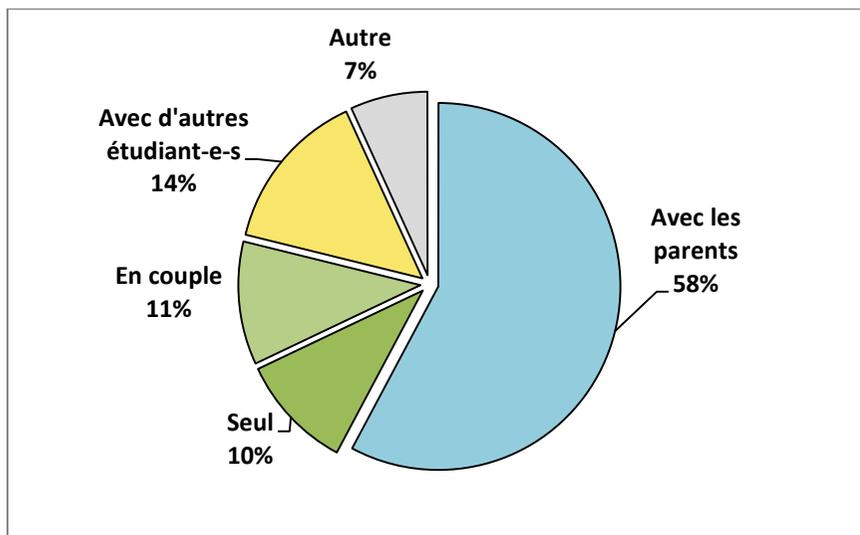
Graphique 1 : Répartition des étudiantEs selon le lieu de leur logement



Sources : enquête Etudiant-e-s 2015

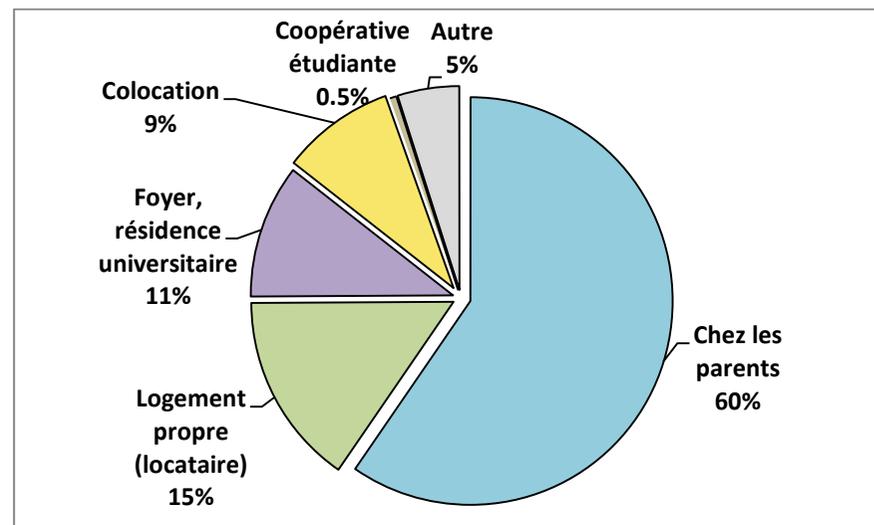
- Parmi les répondantEs, 71% résident à Genève lors de leur entrée à l'université (36% habitent en Ville de Genève et 35% ailleurs dans le canton de Genève).
- La proportion d'étudiantEs habitant ailleurs en Suisse est légèrement plus faible (13%) que la proportion de ceux qui résident en France voisine (16%).

Graphique 2 : Répartition des étudiantEs selon les personnes qui partagent le logement



Sources : enquête Etudiant-e-s 2015

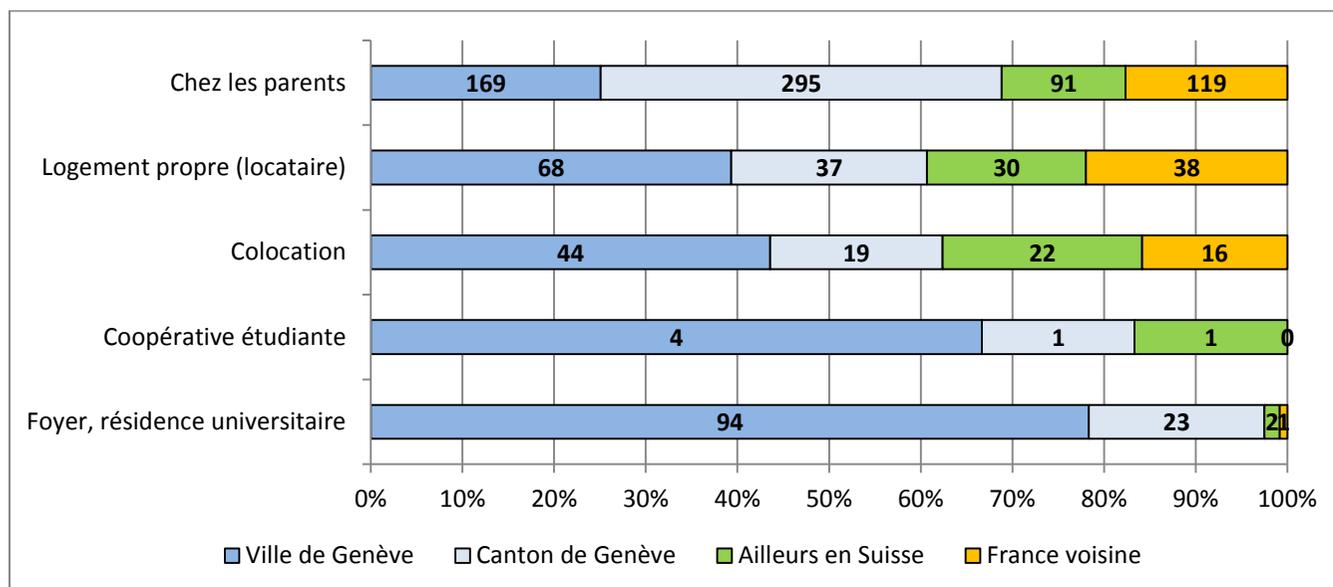
Graphique 3 : Répartition des étudiantEs selon le type de logement



Sources : enquête Etudiant-e-s 2015

- La majorité (58%) des étudiantEs entrant à l'UNIGE pour la première fois résident chez et avec leurs parents (graphique 2 et 3). Notons que 2% (n=9) affirment habiter chez leurs parents mais ne vivent pas avec eux. Ils habitent seuls, en couple ou avec d'autres étudiantEs.
- 14% des répondantEs vivent avec d'autres étudiantEs (graphique 2).
- 11% des répondantEs vivent dans un foyer ou une résidence universitaire.

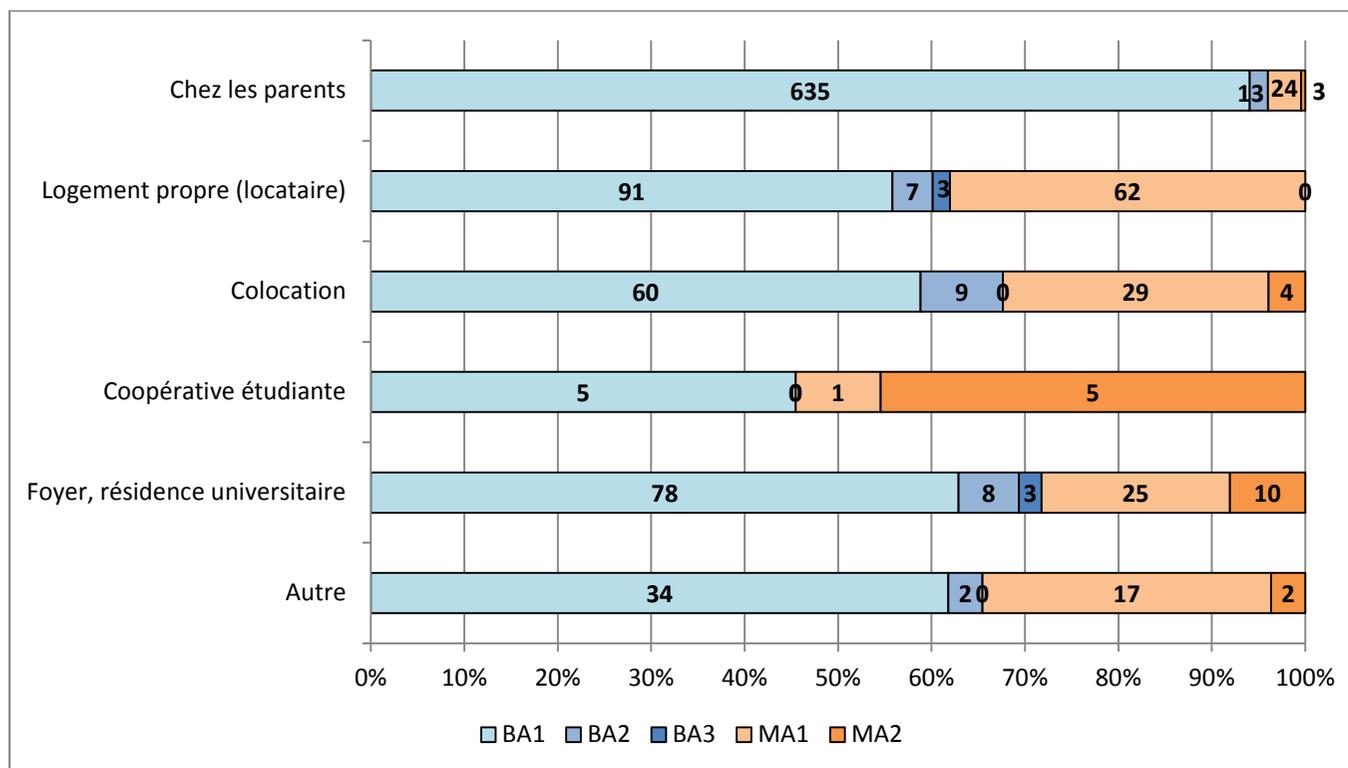
Graphique 4 : Lieu du logement selon le type de logement des étudiantEs.



Sources : enquête Etudiant-e-s 2015

- Les étudiantEs qui habitent dans un foyer ou une résidence universitaire sont davantage basés en Ville de Genève (78%). C'est effectivement dans cette zone géographique que se trouvent les logements étudiants. La même constatation peut se faire pour les étudiantEs résidant dans une coopérative étudiante.
- Pour ce qui est des colocations ou des logements propres, la répartition des proportions est différente. Bien qu'il y ait une majorité d'étudiantEs vivant à Genève (canton ou ville), il y a tout de même près de 40% des étudiantEs qui vivent ailleurs en Suisse ou en France voisine, que cela soit pour la colocation ou le logement propre.
- En ce qui concerne les étudiantEs qui habitent chez leurs parents, près de 70% vivent à Genève et il y a en a plus qui vivent en France voisine qu'ailleurs en Suisse. La raison vient sans-doute du fait qu'il est plus aisé pour une personne qui habite proche de la frontière de rentrer chez ses parents par rapport à un étudiant *tessinois* ou *bernois*.

Graphique 5 : Type de logement selon l'année d'étude

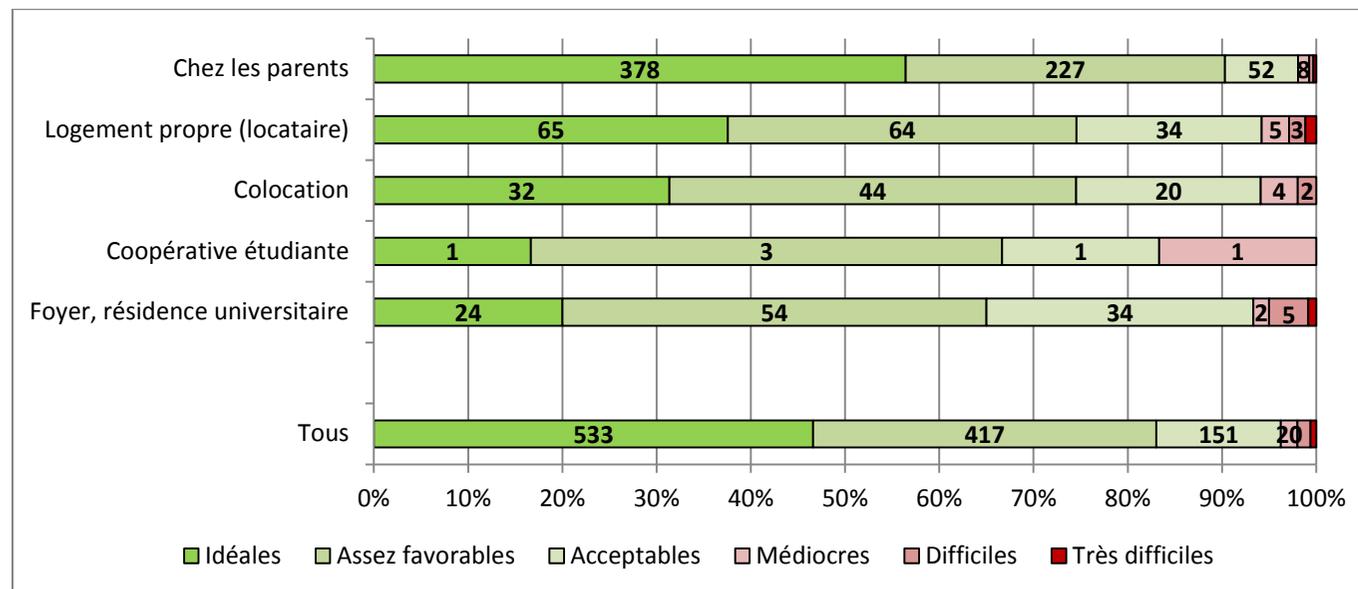


Sources : enquête Etudiant-e-s 2015

- Les étudiantEs vivant chez leurs parents sont avant tout des étudiantEs de première année de Bachelor (BA1).
- Pour les autres types de logement, les étudiantEs de Master sont un peu plus représentés, mais ce sont tout de même les *bacheliers* qui sont majoritaires (exceptés pour la catégorie « coopérative étudiante ». Attention, les effectifs sont très faibles).

Les conditions de logement

Graphique 6 : Auto-évaluation des conditions de logements selon le type de logement des étudiantEs



Sources : enquête Etudiant-e-s 2015

- De manière générale les conditions de logement sont évaluées par les étudiantEs comme bonnes. Plus de 80% des étudiantEs affirment avoir des conditions de logement « idéales » ou « assez favorables ».
- Ce sont les étudiantEs qui habitent chez leurs parents qui affirment davantage avoir de bonnes conditions de logement.
- Il est intéressant de noter que les étudiantEs vivant dans un foyer ou une résidence universitaire sont tout autant à affirmer avoir de bonnes conditions de logement que les étudiantEs qui vivent dans une colocation ou dans leur propre logement¹.

¹ La modalité de réponse « coopérative étudiante » contient peu d'étudiantEs, ce qui rend impossible son analyse.